

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 janvier 2018

### Pour les salariés et étudiants dyslexiques

#### **ADELE-TEAM, une application d'assistance à l'écriture et à la lecture**

Initialement destinée aux personnes Dys salariées en entreprise, l'application ADELE-TEAM (Aide Directe à l'Écriture et la Lecture Express (ADELE)-Technologies pour les entreprises, les Administrations et le Management (TEAM)) entend devenir un outil de consultation et de rédaction rapides de documents, utilisable par un plus grand nombre de personnes handicapées exerçant dans des situations professionnelles les plus diverses. L'Agefiph finance son développement. En effet, il s'agit d'un formidable outil d'insertion professionnelle pour les personnes handicapées pour lutter contre le phénomène de la « double tâche ».

La dyslexie se caractérise par un développement contrarié du processus d'autonomisation de la lecture de l'écriture et/ou de l'orthographe. Les personnes Dys sont contraintes de partager leur attention entre les tâches non automatisées demandant de la concentration (par exemple déchiffrer un texte) et les autres pour comprendre, analyser, raisonner à partir de ce texte. C'est le phénomène de la « double tâche ».

3 à 5% des enfants d'âge scolaire sont concernés par la dyslexie. Il s'agit de dysfonctionnements isolés d'une fonction cognitive, sans déficience intellectuelle globale. Adultes, les « Dys » sont donc souvent confrontés à des difficultés de lecture. Ils doivent sans cesse solliciter leurs collègues, famille pour lire des documents ou en produire. Progressivement, ils s'éloignent de la lecture et deviennent illettrés. Mal à l'aise avec l'orthographe, ils sont alors en difficulté en situation de recrutement et de maintien dans l'emploi ou dans les situations de travail qui imposent de lire de façon partagée (réunion), de manière rapide (avoir lu ou rédigé avant une date), de manière réactive (répondre à un mail ou un appel à rédiger rapidement).

#### **Pourquoi un nouveau logiciel ?**

Pour faire face, les dyslexiques vont alors privilégier la communication à l'oral. Même s'ils ont mis en place des stratégies d'apprentissage pour suppléer à leurs difficultés de lecture.

Ce projet vise la création d'un outil logiciel multiplateforme destiné à des adultes salariés en usage autonome sur des textes et documents professionnels, natifs de différents formats ou échangés en inter/intra-net, chats ou messageries. C'est le seul destiné aux adultes, et donc aux actifs.

## L'utilisation d'**ADELE-TEAM** propose une application à vocation professionnelle.

Cette innovation peut avoir un impact positif en matière de maintien et insertion en emploi ou d'engagement dans une reconnaissance RQTH pour les personnes handicapées, c'est donc logiquement que l'Agefiph apporte son soutien au développement de cette application.

L'application consiste à accompagner la lecture et l'écriture d'un texte de travail récupéré à partir de "fenêtres" (texte de zone de travail partagés ou non) ou documents affichés (notes de service, emails, rapports, tableaux et documents comptables, factures...). Avec la souris de l'ordinateur, par les flèches du clavier, par le suivi du doigt sur l'écran tactile, la personne DYS peut contrôler le rythme et les pauses de l'information lue. L'écriture est facilitée avec un renforcement des séparations entre paragraphes, phrases et mots. Visuellement, la lecture est meilleure par l'agrandissement des espacements, des tailles, de l'interlignage, par l'engraissement séquentiel des mots et l'opposition syllabique par couleur si nécessaire. A l'oral, ce sera l'utilisation de silences plus ou moins longs entre paragraphes/phrases/listes de mots et mots isolés et sur la diction, voire parfois l'épellation. Pour les nombres, l'outil proposera une lecture découpée des nombres longs selon leur nature (différenciation 2 par 2 pour les numéros téléphoniques, ou 3 par 3 sur des documents comptables). Dans le cas d'utilisation de tableaux, une aide au repérage des cellules et des libellés ligne/colonne est envisagée.

\*Le logiciel est gratuit et disponible en téléchargement

<http://ifrath.fr/adele-team/>

NB : Pour le télécharger sur un poste de travail professionnel, prenez l'attache de votre DSI (Direction des Systèmes Informatiques). Sur un poste privé, passer les écrans d'alerte Microsoft. Le logiciel ne contient pas de virus.

*Financée par l'Agefiph<sup>1</sup>, l'équipe THIM<sup>2</sup> du laboratoire CHArt<sup>3</sup> de l'Université Paris 8 a développé le logiciel ADELE-TEAM pour « Aide Directe à l'Écriture et la Lecture Express (ADELE)-Technologies pour les entreprises, les Administrations et le Management (TEAM) ». Les associations nationales des DYS : l'ANAPEDYS (Association Nationale des Parents d'Enfants Dys) et la FFDYS (Fédération Française des Dys) sont partenaires du projet.*

### **QU'EST-CE QUE L'AGEFIPH**

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'animatrice des politiques emploi/handicap en France. Instituée par la loi du 10 juillet 1987, elle élabore et finance un panel d'aides et de services en direction des personnes handicapées et des entreprises. Son implication auprès d'un vaste réseau de professionnels et son travail d'analyse lui confèrent une expertise et un rôle de développeur reconnu. En 2017, l'Agefiph fête son trentième anniversaire. C'est l'occasion de rappeler son rôle majeur pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées et soutenir les entreprises dans la mise en œuvre de

---

<sup>1</sup> Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées

<sup>2</sup> THIM : Technologies, Handicaps, Interfaces, Multimodalités

<sup>3</sup> CHArt : Cognition Humaine et Artificielle

leurs politiques d'emploi/handicap. **En 2016, l'Agefiph a engagé 212 570 interventions en faveur des personnes handicapées et 110 390 interventions en direction des entreprises.**

Plus d'informations sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr).

**Contacts presse :**

Agefiph : [g-cristofolletti@agefiph.asso.fr](mailto:g-cristofolletti@agefiph.asso.fr) – 01.46.11.00.69/ Epoka : [bcavaglione@epoka.fr](mailto:bcavaglione@epoka.fr) –  
06.84.84.37.53 – [clehyaric@epoka.fr](mailto:clehyaric@epoka.fr) - 06 60 43 65 02